



La feuille *villiatonne*

Journal Municipal - Commune de Villié-Morgon ♦ décembre 2013 - Numéro 16

SOMMAIRE

Editorial	2
Informations municipales	2
Environnement	4
Info générales	6
Pompiers	7
Associations	8
Chronique Villiatonne	20
Les brèves du Conseil	22
Agenda, Etat civil	24



Edito

Chères Villiatonnes, Chers Villiatons,

En cette fin d'année, au moment traditionnel des bilans, si l'on se retourne sur 2013, on constate que l'année écoulée a été riche en actions pour notre village.

- L'aménagement du complexe sportif, apprécié par les écoles, les associations sportives etc....
- La bibliothèque municipale, qui sera ouverte à tous dans ses nouveaux locaux au début de l'année 2014.
- L'ouverture de l'école Montessori à St Joseph
- La création de nouveaux parkings
- L'étude du PLU et du SPANC
- La première fleur pour notre village, etc....

Mais n'oublions pas l'importance de la création de nouveaux

commerces, enrichissement primordial au développement de Villié-Morgon.

La crise économique et financière, les crises d'idées et de réalités, sont aujourd'hui pleine de conséquences. Mais il est de notre responsabilité de veiller sur le patrimoine communal et de maintenir une vie locale sereine et motivée.

En attendant de vous rencontrer tous aux vœux de la municipalité le 10 janvier 2014, je remercie toutes les personnes qui prennent part à la vie de la commune, tous les bénévoles, les associations, le personnel communal. Merci également aux conseillères et conseillers municipaux.

C'est avec plaisir que je vous souhaite à tous de très heureuses fêtes de fin d'année.

Pierre Savoye, Maire

Finances et Gestion

Quelques mots en cette fin d'année pour faire le point sur les travaux en cours.

Rappelons les grandes lignes directrices :

- Aménagement du centre Bourg, construction de la bibliothèque pratiquement terminée, son ouverture devrait intervenir le mardi 7 janvier 2014 .
- Achèvement du P.L.U. aux alentours de juillet 2014 .
- Travaux pour l'école maternelle, construction d'un nouveau bâtiment pouvant accueillir également le centre d'accueil de loisirs « les p'tits sou liés ». La phase d'étude étant pratiquement terminée, sa construction devrait débuter rapidement.
- Accessibilité handicapés.
- Peut-être pourrions-nous envisager la construction d'une caserne pour nos pompiers.

Projets 2014

- Réfection de trottoirs et voies (plan pluriannuel)
- Achèvement de l'aménagement centre bourg (voirie place de la pompe)
- Entretien des bâtiments
- Fin de l'élaboration du P.L.U.
- Etudes des autres points à sécuriser (sorties de village, rue de la Voûte....)

- Travaux à l'école maternelle (fin 2013/2014 pour 400.000€ plan pluriannuel)
- Accessibilité handicapés.

Voilà pour la synthèse des **travaux à l'ordre du jour**.

Sachez également que les finances de la commune se portent bien.

Espérant répondre à votre attente, nous vous donnons rendez-vous lors de la prochaine feuille Villiatonne pour de plus amples informations .

Joyeuses fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Frédéric DAUTUN et l'équipe de la commission finances

Vœux de la municipalité

Retenez la date :

10 janvier 2014, 19h30 , à la salle des fêtes

Nous fêterons la nouvelle année dans la convivialité.



Vue de l'intérieur de la nouvelle bibliothèque



Vue de l'entrée principale (bas)



Vue de la terrasse depuis la Place de la Pompe

Fleurissement : obtention de la première fleur



C'est pour le fleurissement de l'été 2012 que la commune, après le passage de différents jurys depuis 5 ans, a obtenu sa première fleur.

C'est au siège de la Région Rhône-Alpes dans le nouveau quartier de la Confluence à Lyon, au cours d'une belle cérémonie que nous avons reçu le premier panneau « Villes et Villages Fleuris une fleur ».

Maintenant chaque entrée du village a le sien. Grâce au travail de tous, employés municipaux, bénévoles, municipalité et habitants qui fleurissent leurs habitations, ce résultat a été possible, en un temps record, car des communes ne sont parfois labellisées qu'au bout de 15 ans ! Un grand merci à tous ! Nous allons poursuivre dans cette voie d'abord pour pouvoir conserver cette première fleur et surtout pour ne pas la laisser orpheline !

Cette année nous avons un fleurissement de qualité mais nous n'avions aucun passage officiel de jury ce qui n'a pas empêché des visites surprises...

Pour encore améliorer le fleurissement et s'occuper pendant l'hiver, Bernard Bonnat, avec du bois de récupération de palettes, a confectionné des jardinières que chacun a pu admirer sur le mur de l'église. Avec peu de dépenses on peut faire beaucoup : il a encore des idées !

Comme je l'écris chaque fois, si vous avez un peu de temps libre, faites-vous connaître, venez nous rejoindre. Nous vous accueillerons avec plaisir. Vous passerez de bons moments dans la nature avec une équipe sympathique, dynamique qui contribue à l'embellissement du cadre de vie pour tous, habitants et touristes.

**Pour la commission environnement
et fleurissement
Suzette Loron.**

Concours des maisons et commerces fleuris 2013

Le 8 août, accompagnés de Suzette et Eliane toutes deux élues et responsables du fleurissement et de l'environnement, nos voisins de Chiroubles et Quincié ont sillonné le village pour noter les maisons et commerces fleuris.

Sur le podium :

1ère marche : Mme et M. Claude Merle, 2ème marche : Mme et M. Bernard Donzel, 3ième marche : Mme et M. René Desmules, les mêmes que l'an dernier sauf pour les premiers. Félicitations et avis à ceux qui pourraient les détrôner l'an prochain !

Suivent :

4ème Mme Suzette Loron et M. Bernard Bonnat

5ème Mme et M. Régis Foillard

6ème Mme et M. Tonio Pocchi

7ème Mme et M. Georges Gauthier

8ème Mme et M. René Bas

9ème Mme Christine Gauvineau

10ème Mme et M. Bernard Pollet

11ème Mme Paulette Petit

12ème Mme et M. Michel Dufour

13ème Mme et M. Raymond Bouland

14ème Mme Monique Gullo

15ème Mme Nicole Granger

Suivent par ordre de classement : Mme et M. André Monnet, Mme et M. Pascal Cruzado, Mme et M. François Vigneron, Mme



Marie-Louise Descombes, Mme Maryse Souvié, M. Gilbert Roux, Mme Nadège Chavy.

En ce qui concerne les commerçants voici le podium :

Le restaurant « le Morgon » Mme et M. Alain Pralus se obtiennent la 1ère marche, l'hôtel-restaurant « le Villon » Mme et M. Alain Ter occupent la 2ème marche et la maison de retraite « l'Alouette » Mme Maryline Bouillot la 3ème. Suivent le 12 Mme et M. Jean-Philippe Guillot, l'auberge du Col du Truges Mme et M. Jean-Jacques Soudeil, l'Atelier du Cuisinier et le Relais des Caveaux.

Félicitations à tous, vous contribuez à l'embellissement de notre village qui attire chaque année de nombreux touristes.

La remise des prix aura lieu lors de la cérémonie des vœux de la Municipalité le vendredi 10 janvier 2014 à la salle des fêtes à partir de 19 heures 30. Soyez présents.

*Pour la commission environnement
Suzette Loron et Eliane Pralus*



Les élus visitent l'Assemblée Nationale

Le mardi 22 octobre, nous avons pris le premier TGV en partance pour Paris. Nous n'étions pas au complet car beaucoup étaient retenus par leurs obligations professionnelles.

Nous avons découvert l'Assemblée Nationale. Notre député Bernard Perrut nous a accueillis très chaleureusement et nous a fait prendre conscience de la longueur des débats, certaines séances pouvant durer jusqu'au petit matin...

Puis nous avons été accompagnés par un guide attaché à l'Assemblée Nationale qui nous a expliqué l'histoire du Palais Bourbon de la Révolution de 1789 jusqu'à nos jours. Nous avons pu visiter les différentes salles et même croiser quelques hommes politiques. Nous avons découvert la somptueuse bibliothèque riche de 600 000 livres et manuscrits et bien sûr pénétré dans l'Hémicycle ; ce fut pour tous un moment d'émotion tant ce lieu est chargé d'histoire. La visite fut très instructive.

Suzette Loron, adjointe



MARPA : La Fleurisienne

Ouverte depuis le 10 janvier 2011, la Marpa (Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées) fait à présent partie du paysage Fleuriaton.

Prioritairement destinés aux habitants de la Communauté de Communes de la Région de Beaujeu et ses environs, ses 22 appartements/studios accueillent des personnes de plus de 60 ans, valides et autonomes, en recherche d'un environnement sécurisant et convivial, avec la possibilité de profiter, à leur gré, de services et d'animations sur place.

Notre maison est ouverte sur le territoire, les animations proposées encouragent les moments de partage, y compris entre les générations. A titre d'exemple, les nounous et les petits de Bambin'ou nous ont rendu en début d'année une visite animée et musicale autour de la galette des rois. Cette rencontre a apporté à tous, petits et grands, de beaux moments.

L'atelier tricot, en collaboration avec Bergère de France, rassemble aujourd'hui une dizaine de tricoteuses très actives. Il est animé par Mme MADINIER de Lancié, tricoteuse de la première heure et la responsable de maison. Elles sont à la disposition de chacune pour expliquer, aider les participantes pour leurs travaux d'aiguille. L'atelier proposera de nombreux modèles lors du Marché de Noël organisé en fin d'année.

Tout l'été, nos résidents ont eu le privilège de bénéficier de l'accompagnement de Dominique, artiste peintre. Une exposition des œuvres réalisées aura lieu cet hiver à la Marpa.

Ateliers, animations et jeux, célébration des principaux jours de fête, barbecue des familles, anniversaires... de nombreuses activités ont jalonné cette année. Pour fêter l'arrivée de l'au-



tomne, un lâcher de ballons a clos notre série de repas au jardin.

Chaque semaine des ateliers sont ouverts aux personnes non résidentes qui le souhaitent, à l'image de l'atelier tricot. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'équipe, ou à simplement venir sur rendez-vous visiter la structure et faire la connaissance des résidents et de l'équipe.

Pour cela, il suffit d'appeler du lundi au vendredi, entre 9h et 16h30 le 04 74 69 51 93.

Nous serons tous heureux de partager avec vous un petit moment de convivialité.

A partir du 4ème trimestre 2013, la Marpa proposera un appartement meublé pour les personnes qui souhaitent, pour une dizaine de jours minimum, faire l'expérience de la vie en Marpa. Renseignements auprès de la responsable de maison, du lundi au vendredi, entre 9h et 16h30 le 04 74 69 51 93.

SAPEURS-POMPIERS VILLIÉ-MORGON / CHIROUBLES

Avec un effectif de 35 sapeurs-pompiers dont 4 officiers, 10 sous-officiers, 9 caporaux et 12 sapeurs, le casernement de Villié-Morgon /Chiroubles a effectué à ce jour 150 départs en interventions, un nombre d'interventions important qui demande toujours plus de disponibilités opérationnelles.

Cette année trois nouvelles recrues sont venues renforcer l'effectif du centre : Mathilde Revollat de Chiroubles, Kevin Joubert de Régnié-Durette et Fabien Loup de Villié-Morgon, tous deux issus de la section des jeunes sapeurs-pompiers et qui ont validé leur brevet.

L'effectif d'un casernement de sapeurs-pompiers est en constante mutation par des départs à la retraite ou mutation professionnelle. Pour garantir un bon équilibre opérationnel et fonctionnel pour toutes les missions qui nous sont confiées nous devons toujours intégrer de nouveaux sapeurs-pompiers. Si vous avez la passion pour le secours aux personnes, aux biens et à l'environnement, n'hésitez pas à nous contacter ou nous

demander des renseignements pour intégrer le corps des sapeurs-pompiers.

Le 11 janvier 2014 à 11 heures se déroulera dans la cour d'honneur du château de Fontcrenne une cérémonie protocolaire de passation de commandement.

En effet, après 30 ans de service dont 10 ans en tant que chef de casernement, le Lieutenant Noël Bulliat cessera son activité et laissera sa place au Lieutenant Daniel Chavy.

A cette occasion, le casernement des sapeurs-pompiers de Villié-Morgon / Chiroubles invite la population à cette cérémonie.

L'amicale des sapeurs-pompiers de Villié-Morgon / Chiroubles vous remercie de votre accueil et de votre générosité pour leur traditionnelle tournée de calendriers.



L'A.I.A.S.A.D a d'abord le plaisir de vous informer de son second renouvellement de Certification Qualité, valable jusqu'au 21/03/2015. La Certification AFNOR est en effet à renouveler tous les 2 ans.

L'année 2013 a engagé l'A.I.A.S.A.D. dans d'autres opérations de réflexion :

- Selon les directives de la loi 2002 qui organisait les services à domicile, nous avons procédé à la réactualisation des Projets de Services, avec un calendrier des actions jugées nécessaires - par exemple : mieux ouvrir les projets de soins du SSIAD à la participation du patient, ou pour les services de soins et d'aide, intégrer les observations de l'Equipe Spécialisée Alzheimer dans les documents de prise en charge.
- Egalement, selon la loi de 2002, nous avons à nous évaluer sur une liste de critères qui définissent le bon fonctionnement et les bonnes pratiques des services. Les questions sont également soumises à des partenaires médicaux et médico-sociaux, à des patients, à des salariés. Cette « évaluation Interne » qui sera suivie d'une « évaluation Externe » en 2014 afin de renouveler pour 15 ans notre autorisation de fonctionnement, concerne le SSIAD dans un premier temps.
- Enfin le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail a commencé l'évaluation des risques professionnels et la mise en place d'actions préventives. Cela peut concerner les usagers – par exemple pour sécuriser leur installation ou leurs appareils électriques, ou pour veiller à ne pas faire manipuler des produits dangereux... S'il est normal de demander aux salariés un travail de qualité et une formation professionnelle, il est tout aussi normal de veiller à leur santé et à leur sécurité.

L'Equipe Spécialisée Alzheimer à Domicile (E.S.A.D.) est maintenant opérationnelle. Certains patients ont déjà bénéficié des 15 séances accordées pour l'année. Le relais est assuré par les conseils nécessaires communiqués à ceux qui les accompagnent: famille, proches ou professionnels. D'autres patients en attente ont alors été pris en charge.

Tous ces travaux tendent à vous proposer des services adap-

tés à vos besoins avec l'intervention de personnel qualifié et attentif à toutes les situations.

Le tableau de l'activité générale de l'A.I.A.S.A.D., et celui de l'activité pour votre commune montrent que nombreux sont ceux qui nous font confiance et nous les en remercions.

Voici les données chiffrées qui correspondent, pour votre commune, à ces objectifs communs :

Du 01/01/2013 au 30/09/2013	Total	Villié Morgon
Service de soins		
Personnes soignées	133	13
Aide ménagère		
Heures réalisées	38456	4151
Personnes aidées	324	40
Service mandataire		
Heures réalisées	6812	403
Personnes aidées	21	4
Portage de repas		
Repas livrés	8830	963
Personnes ou familles	71	6
Petit bricolage		
Heures réalisées	24	0
Personnes aidées	5	0
Nombre d'intervenantes	87	9



Services aux personnes à domicile (NF 311)
délivrée par AFAQ AFNOR Certification – www.marque-nf.com
AIASAD BEAUJEU – Espace Sainte Angèle 69430 BEAUJEU

HORAIRES D'ACCUEIL DANS LES LOCAUX ET PERMANENCE TELEPHONIQUE:

Du lundi au vendredi: **de 8h30 à 12h00 & de 14h00 à 17h30**

En dehors de ces horaires, le week-end et les jours fériés, un répondeur automatique est à votre disposition

Aide: aiasad.beaujeu@wanadoo.fr

Soins: aiasad.beaujeu.ssiad@wanadoo.fr

Vous pouvez également vous rendre sur notre site:

<http://www.aideetsoinsbeaujeu.fr/>

Maison Familiale Rurale de Villié-Morgon

Antenne du CFA des MFR Rhône-Alpes

A l'image de l'ensemble des 450 MFR en France, l'établissement se caractérise par une pédagogie originale et une approche éducative singulière. La formation générale est associée à la formation professionnelle en étroite relation avec les réalités du terrain, l'accueil en internat et en petits groupes, le suivi personnalisé des élèves, l'implication des parents et des entreprises, l'émergence du projet de chacun et le rôle d'accompagnateur des formateurs.

Créée en 1957 par les familles du territoire à Villié-Morgon, la Maison Familiale Rurale forme aujourd'hui, en alternance, les jeunes aux métiers du commerce (Bac Pro Commerce) et de l'animalerie (Bac Pro Technicien Conseil Vente Animalerie). Elle accueille également les élèves dès l'âge de 14 ans, en classe de 4^{ème} et de 3^{ème} afin qu'ils puissent construire leur projet professionnel en effectuant différents stages en entreprise (dans tous les métiers). Ce sont ainsi environ 170 élèves qui sont formés chaque année, encadrés par une équipe d'une vingtaine de personnes.

L'établissement affiche un taux de réussite à l'examen de plus de 95 %, tous diplômes confondus (Brevet, BEP/BEPA et Bac

Pro).

L'année 2014 marquera une étape importante pour l'établissement avec le démarrage des travaux d'agrandissement prévus sur le terrain situé au-dessus de la MFR. Le projet consiste en la construction de 15 chambres, d'une nouvelle cuisine et d'une salle de restauration (voir photo jointe).

Nous allons poursuivre le développement de l'animalerie, aux couleurs du Brésil cette année. En effet, dans le cadre de la coopération des MFR Rhône-Alpes avec la Région Sud du Brésil, nous avons accueilli une délégation brésilienne lors de la pose de la première pierre le 5 décembre 2013. Pour l'occasion, nous avons équipé l'animalerie d'espèces exotiques qui serviront de support pédagogique aux élèves en Bac Pro TCVA.

D'autres temps forts ponctueront l'année avec, entre-autres, le loto du 23 février organisé à la salle des fêtes et ouvert à tous, les voyages à Paris et à Varsovie des élèves des classes de Terminales Bac Pro, les Portes Ouvertes de la Maison Familiale le samedi 22 mars 2014, ...



ADMR (aide à domicile en milieu rural)

Depuis le 1er juin 2012, l'association de Beaujeu, devenue Territoire ord a élargi son activité sur les cantons d'Amplepuis, de Lamure-sur-Azergues, de Monsols et du secteur Saint-Lager, soit au total avec le Canton de Beaujeu, 60 Communes.

C'est donc un exercice complet sous sa nouvelle configuration que l'association aura réalisé au 31.12.2013.

Dix salariées dans les catégories TISF (techniciennes de l'intervention sociale et familiale) et AVS (auxiliaires familiales) se répartissent la tâche en fonction des cas et des situations géographiques.

Maladie, accident, retour d'hospitalisation, naissance ou tout simplement surcharge de travail constituent les principales raisons de faire appel à l'association.

A l'antenne dont les coordonnées figurent ci-dessous, Estelle JARLOT, la secrétaire administrative aiguille les familles qui font une demande d'intervention en les renseignant notamment sur les formalités d'inscription et sur les aides éventuelles;

L'activité **du 01.01 au 31.08.2013** est décrite dans le tableau ci-contre.

Le Conseil d'Administration composé de bénévoles se réunit tous les 2 mois sous la Présidence de Madame Héléne JAMBON, pour aborder les principaux sujets et y apporter les réponses adéquates.

Coordonnées

ADMR

4, Rue des Ecoles Le Cep

69430 LANTIGNIE

admr.beaujeu@fed69.admr.org

HEURES D'OUVERTURES

Du lundi au vendredi 8H45/12H15 et 12H45/16H15

Auxiliaires familiales		
Heures réalisées	584	178
Familles	29	7
T.I.S.F.		
Heures réalisées	3409	450
Familles	58	4
Personnes âgées		
Heures réalisées	1449	99
Familles	25	3
Personnes handicapées		
Heures réalisées	38	0
Familles	1	0
Tout public		
Heures réalisées	323	106
Familles	9	4
Garde d'enfant		
Heures réalisées	72	0
Familles	1	0
TOTAL		
Heures réalisées	5875	833
Familles	123	17

Chemins et racines

Le chemin du Paradis

Pour l'association "Chemins et Racines" tous les chemins mènent au "Paradis"!

En ce dimanche 20 octobre 2013, à travers vignes et cadoles



du village de Villié Morgon, les marcheurs répondant à l'appel de la 5ème marche des cadoles se sont vus proposer trois itinéraires de 8, 12 et 20 kilomètres pour rejoindre et goûter, en but final, le "Paradis"! Constitué par la première pression du raisin issu des vendanges de l'année, le "Paradis" avait un goût de Morgon!

Cette marche des cadoles, ils furent 358 à l'emprunter. Itinéraires à travers vignes et chemins, ces trois parcours offraient aux marcheurs des étapes dégustatives dans les maisons de vigne.

Les six climats du Morgon accompagnaient les fromages, saucissons au vin rouge, tartes aux pommes, fruits secs.....

En chaque lieu, les promeneurs découvraient des présentations de matériel ancien de viticulture, partaient à la découverte du territoire avec les membres de l'association "Chemins et Racines" et pouvaient partager un moment d'écoute musicale dans une cadole avec deux instrumentistes,

(Suite page 11)

A SAINT-JOSEPH

les cloches sonnent à nouveau et l'église est parée d'un nouveau décor peint

Les travaux de rénovation ont repris en janvier 2013 à l'église de St Joseph, le projet étant d'intervenir sur les voûtes et les murs du chœur et du transept, de restaurer l'installation électrique dans l'ensemble de l'édifice et d'électrifier les cloches en tintement.

Après la mise en place d'un important échafaudage, l'Entreprise de maçonnerie Guillin a procédé à des travaux de reprise de certaines parties de la voûte et de fissures, au nettoyage des chapiteaux et des bandeaux horizontaux, au grattage des embrasures d'ouverture en pierre et au piquage partiel des enduits. Progressivement ces tâches ont conduit à la découverte de diverses traces, plus ou moins importantes, du décor d'origine.

A partir de là, M. Patrice Régnard, architecte, a orienté la suite du chantier vers la réalisation d'un nouveau décor largement inspiré de celui révélé par des cartes postales anciennes.

La mise au point des différents choix à faire (motifs, teintes, texte de l'inscription sur l'arc triomphal, ...etc...) ont donné lieu à des discussions parfois ardues tant les avis étaient différents.

L'exécution du décor a été confiée à la peintre Armelle Souquet qui a reçu l'aide de Mme Delphine de Menton.

Cette période a été émaillée de plusieurs visites de chantier aimablement animées par M. Régnard qui a toujours su captiver son auditoire. Sa dernière intervention a eu lieu le 13 juin en présence de M. Béchetuille, délégué de la Fondation du Patrimoine, et de M. Savoye, Maire, dans un édifice bai-

gné de lumière grâce à la nouvelle installation électrique mise en place par l'Entreprise SEB.

Durant ce temps l'Entreprise Bodet, spécialiste en la matière, a électrifié les cloches en tintement permettant ainsi, désormais, la sonnerie des heures et demi-heures, de l'angélus à midi et l'accompagnement de toute célébration, ce qui apporte une nouvelle vie au hameau.

Après une pause, les travaux vont reprendre prochainement pour parvenir à l'aménagement du chœur. Certains éléments de la table de communion, retirés dans le cadre des changements initiés par le Concile Vatican II, vont retrouver leur place. De ce fait il faudra reculer l'autel et procéder à divers travaux annexes.

Quant au grand tableau « Elévation de St Joseph » sa restauration, confiée à M. Aldo Peaucelle de Lyon, est terminée. Cet élément pourra donc réintégrer l'église dès que la nouvelle tranche de travaux sera terminée.

Avec l'arrivée des prochains beaux jours et après un grand nettoyage et la remise en place du mobilier, statues et autres, l'édifice retrouvera sa fonction de lieu de culte.

Si vous désirez vous associer à ce projet de rénovation important pour la conservation de notre patrimoine local, vous pouvez adresser vos dons à la « Fondation du Patrimoine, Fort de Vaise, 27 Boulevard de St Exupéry, 69009 LYON » en mentionnant « Eglise St Joseph ».

Un tel geste bénéficie d'une réduction fiscale pour les personnes assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'ISF.

(Suite de la page 10)

accordéon et vielle ! Et dans une autre l'orgue de barbarie.

La rigologie leur fut également proposée dans les vignes du Py au pied du chêne plusieurs fois centenaire !

Quoi de plus plaisant que de rire à gorge déployée dans les rangées de ceps !

De cadole en cadole, ce bel accompagnement passait par une logistique importante, il fallait en effet assurer le ravitaillement des marcheurs.

En début d'après-midi, l'abondance se transforma, en certains lieux, en quasi-pénurie!

L'organisation suppléa efficacement aux manques avec des rotations internes entre cadoles.

L'honneur était sauf et les marcheurs rassasiés! Tous méritaient le "Paradis" servi en fin d'après-midi.

Forte motivation des marcheurs et formidable engagement des organisateurs ont assuré le succès de cette cinquième marche des cadoles dans le paysage automnal des vignes des

climats du Morgon.

Si vous souhaitez nous rejoindre, l'Assemblée Générale a lieu le 30 Janvier 2014 à 20 h.

La marche de l'Espoir vous est proposée le 16 Mars 2014.

Nos projets :

- Restauration du tableau de l'église.
- Table d'orientation sur la côte du Py en partenariat avec la Mairie.

Atelier Cord'Amie

Association de musique d'ensemble - Violons Altos Violoncelles Guitares



L'Atelier Cord'Amie, association musicale créée en 2003 par un groupe d'amis violonistes qui souhaitaient jouer et progresser en musique d'ensemble, regroupe aujourd'hui 15 musiciens qui partagent leur envie de se perfectionner au sein d'un atelier orchestral. Parmi les instruments : un saxophone pour faire souffler un peu de vent dans les cordes et, depuis cet automne, trois guitares pour ajouter

de la fantaisie.

Les membres se retrouvent le vendredi soir pour les répétitions, à la salle des Cèdres de Villié-Morgon.

Leur enthousiasme les pousse à vouloir faire partager ces moments de bonheur. Sous la baguette de leur chef Nathalie Froget Lapalu, ils vous feront découvrir leur passion lors de deux concerts en 2014 : le 17 mai au théâtre de Beaujeu (avec un groupe de musique traditionnelle auvergnate), le 13 juin à la salle des fêtes de Villié-Morgon pour leur concert annuel. Retenez ces dates dès maintenant !

L'association est ouverte à tous les musiciens à cordes de la région, dès trois ou quatre années de pratique instrumentale. Une section "Mini Cord'Amie" (10 membres cette année) est dédiée aux enfants de plus de six ans ayant au moins deux ans

d'instruments.

L'Atelier Cord'Amie possède un répertoire d'un accès facile et varié, apportant détente et joie, qu'il serait heureux de partager avec vous. Pour les conditions, n'hésitez pas à nous consulter.

Président : Albert ANDRIEUX

Tél : 04.74.04.80.99

Mail : albert.andrieux@wanadoo.fr

Secrétaire : Emmanuelle BARBE

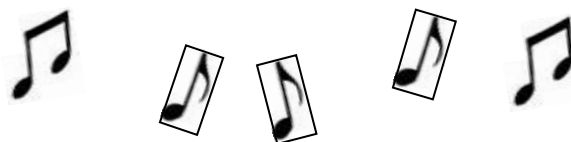
Tél : 06.30.34.20.56

Mail : emmanuelle-barbe@wanadoo.fr

Nathalie FROGET LAPALU

Tél : 04.74.03 .31.48 - Mail : froget.lapalu@wanadoo.fr

Nathalie Froget Lapalu, à la direction de l'atelier orchestre depuis l'origine de l'association, est musicienne intervenante en milieu scolaire en poste à St Etienne des Oullières et dans d'autres écoles du Beaujolais, et professeur de violon en cours particuliers.



Comité de Jumelage

Quelques nouvelles de notre Jumelage Villié-Morgon / Sasbachwalden :

La 19e édition du Projet International des Jeunes "un monde d'amis" a eu lieu à Ozimek en Pologne du 30 juin au 6 juillet 2013. N'ayant pas d'accompagnateur, nos trois jeunes de Villié-Morgon sont partis avec le groupe de Marmoutier. Comme toujours, ce fut une semaine intense : connaissances, sorties, découvertes, travaux pour la protection de la nature... Ils étaient logés dans un centre touristique tout neuf. Les bâtiments sont en bois, à l'ancienne. C'est un site magnifique !

En 2014, la 20e rencontre se fera à Sasbach en Allemagne, du 5 au 11 juillet.

Retenez cette date : le samedi 1er février 2014, à la salle des fêtes, à 20H30, nous recevrons la troupe théâtrale de Montmerle " les Compagnons de la Violette" .

Ils présenteront "Y a pas de mâle à ça" de Jean-Claude Martineau . Vous pouvez avoir plus de renseignements sur le site : www.lescompagnonsdelaviolette.fr

Nous vous attendons nombreux : une soirée de détente et de rires assurée !

Nos amis de Sasbachwalden ont eu un gros souci : un violent incendie a détruit le toit de la mairie ; heureusement, il n'y a pas de blessés.

Marie-Eliane MICHEL

marie-elianemichelgr@orange

tél. 04 74 04 20 60

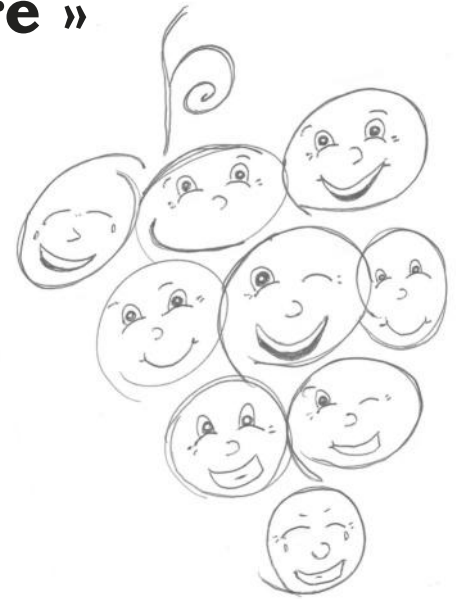
Association « Grappes de Rire »

« Remettez du rire dans votre vie ! »

Valérie le préconise à tous ses « rieurs ».

N'attendez pas d'être heureux pour rire !

Riez pour être heureux !



Valérie est Présidente de l'association. Pourquoi « Grappes de rire » ? En raison de sa volonté forte de remettre du rire dans le Beaujolais auquel elle est, depuis très jeune, profondément attachée. Après 15 ans dans l'enseignement viticole, elle est aujourd'hui rigologue, formée à l'Ecole Internationale du Rire et du Bonheur.

L'association propose des ateliers de rigologie, enchaînements de techniques psychocorporelles utilisant le rire et la joie à des fins de développements personnel et professionnel.

Le rire est un réflexe vital.

Tous les humains peuvent et doivent rire dix minutes par jour pour se maintenir en bonne santé physique, mentale, émotionnelle et spirituelle.

La pratique régulière de la rigologie a des effets profonds et durables à la fois sur notre corps, nos émotions et notre esprit.

Le rire a de multiples vertus.



Quels ateliers propose l'association ?

Séances hebdomadaires à la salle des sports, chaque lundi de 18h à 19h30 (Villié-Morgon)

Séances mensuelles en plein air au chêne de la Côte du Py, dernier dimanche de chaque mois de 10h à 11h30 (Villié-Morgon)

Ateliers mensuels, dernier samedi de chaque mois, de 9h à 11h (Villié-Morgon)

Ateliers spécifiques et occasionnels : rire et macarons, rire et spa, rire et randonnée, rire et dégustation, ...

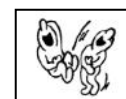
Ateliers et animations sur demande : écoles, entreprises, associations, maisons de retraite, gîtes, vie de jeunes filles, anniversaires, ... (déplacement dans toute la France)

A qui s'adressent les différents ateliers ?

A toute personne ayant envie de profiter des vertus du rire : épanouissements personnel et professionnel, stimulation de l'esprit ludique et de la créativité, confiance en soi, prise de recul, atténuation des états dépressifs, gestion du stress, ...

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de Valérie

06 72 45 11 34 ou [rirenbeaujolais@gmail.com](mailto:rireenbeaujolais@gmail.com) (site www.rirenbeaujolais.com)



Séance découverte offerte

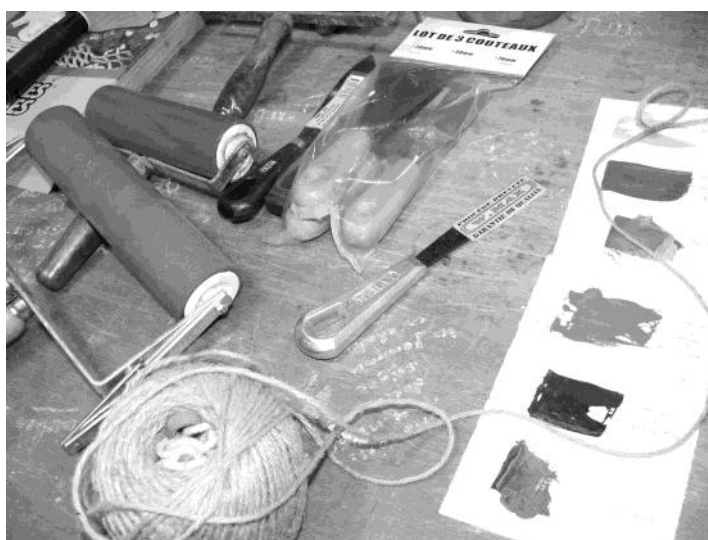


Atelier de gravure d'art
LA GRANGE AUX ENCRE

Cours-stages-expositions

Pour adultes et enfants

A partir du mois d'octobre 2013



UN LIEU POUR SE FORMER, POUR CRÉER, S'EXPRIMER.

Au cœur du village de Villié-Morgon, dans une ancienne maison viticole, une grange aux poutres en chêne abrite un atelier d'artiste. Agnès Joannard-Leblanc y a installé sa presse depuis une dizaine d'années. Agnès Joannard grave et anime également des stages d'initiation à toutes les techniques de l'estampe.

Qu'est-ce que la gravure? Graver, c'est attaquer un support afin qu'apparaissent forme, dessin ou matières. Le support gravé peut être du métal : cuivre, zinc, tôle, bois ou encore linoléum. Cette liste n'est pas limitée à ces matériaux classiques car l'imagination de l'artiste peut être « elle » sans limites.

Une fois la plaque gravée, l'étape suivante est l'impression sur papier. En fonction des techniques utilisées, on peut imprimer soit à la main, soit à l'aide d'une presse.

L'estampe ainsi obtenue est une image imprimée considérée comme une œuvre authentique. Chaque estampe tirée d'une plaque gravée reproduit fidèlement et de manière identique l'image que l'artiste a créée sur la surface travaillée.

Pour tout renseignement et inscription, contact :

Agnès JOANNARD– Leblanc

06 79 16 76 28

Site : www.lagrangeauxencres.fr

JUDO CLUB de Villié-Morgon

Judo pour les enfants—Taï chi chuan pour les adultes



Si vous éprouvez le besoin de beauté, de calme et de silence vous aimerez le Taï chi chuan. D'origine martiale le Taï chi est une discipline d'origine chinoise. Il comporte une série de mouvements qui, exécutés avec lenteur et douceur, contribuent à améliorer l'équilibre et la souplesse en plus de fortifier le corps et d'améliorer la concentration et la vivacité d'esprit. De plus en plus recommandé par le corps médical, il est reconnu comme moyen efficace pour atteindre l'harmonie du corps et de l'esprit.

Dans les mouvements du Taï chi le corps ne lutte pas mais donne la sensation de flotter ou de glisser dans l'air.

Aux antipodes de l'adversité ou de la compétition, la grâce des mouvements n'est que le reflet des progrès de l'harmonie intérieure du pratiquant.

Dispensés à Villié-Morgon depuis cinq ans par Nadine GAULLIER, enseignante AMCI (arts martiaux chinois internes), diplômée de la FFWaemc (fédération française de Wushu arts énergétiques et martiaux chinois) les cours ont lieu à la salle des sports aux horaires suivants :

Cours débutants : mercredi de 19h à 20h30

Cours pratiquants de 2ème année : mercredi de 20h30 à 22h00

Cours des avancés : jeudi de 20h30 à 22h00



JUDO signifie voie de la souplesse.

Le sens du mot souplesse doit être interprété par céder plutôt que rompre, un peu comme dans la fable de La Fontaine *Le chêne et le roseau*...

Eviter d'employer la force contre la force, utiliser le minimum d'énergie pour le maximum d'efficacité comptent parmi les principes essentiels de cet art. Enseigné dès le plus jeune âge, il aide les enfants à se structurer, à se construire avec des valeurs héritées de la culture japonaise comme le sens de la hiérarchie, le respect des anciens, du partenaire, les lieux, etc...

Attentif à leur comportement le professeur leur inculque une façon d'être basée sur des valeurs essentielles telles que la politesse, le courage, la sincérité, la persévérance, etc...

Considérer l'adversaire comme un partenaire nécessaire au progrès donne à sa pratique un sens particulier.

Jean-Luc GAULLIER, professeur de judo et Ju jitsu, diplômé d'état, enseignant professionnel, accueille les enfants à partir de l'âge de cinq ans chaque jeudi de 17h15 à 20h15.

Le judo club propose chaque année à ses pratiquants des rencontres adaptées à chaque catégorie d'âges, un stage multi-activités durant les vacances de Pâques. Le traditionnel passage de grade termine la saison. Parfois une sortie de fin d'année est organisée pour renforcer les liens d'amitié !

Renseignements téléphoniques : 04 74 67 30 16

Sou des Ecoles

Le Sou des écoles a repris son rythme depuis la rentrée, enchainant dans la bonne humeur, réunions et manifestations. Après la vente de sapins et d'huîtres début décembre, aura lieu le Loto (vendredi 28/3/14), la Chasse à l'œuf (13/04/14), la fête scolaire (14/06/14) et le gala de danse (28/6/14) où nous espérons vous voir toujours aussi nombreux.

L'activité Gym a été suspendue cette année, faute de prof ; La danse, quant à elle, même si certains cours manquent de participants, a repris avec succès : ainsi 3 professeurs assurent les différents cours de Tonic danse, Modern Jazz, Zumba pour adultes et nouveauté, Zumba pour enfants.

Pour tout renseignement concernant la Danse, vous pouvez contacter Aurélie Thimon (06.77.03.60.43).

L'équipe du Sou devant se renouveler en partie à la prochaine Assemblée Générale, c'est avec grand plaisir que nous avons accueilli de nouveaux membres depuis la rentrée. Nous espérons que d'autres suivront prochainement, dans l'intérêt de nos enfants.





Association Empreintes Villié Morgon



L'association EMPREINTES propose des stages et des ateliers autour du BIEN -ÊTRE de la personne. Cet été a eu lieu le stage « prendre soin de soi pour prendre soin de l'autre », en novembre, le séminaire sur la communication non verbale, plusieurs ateliers de massage bébé...Et toujours le rendez-vous mensuel du Bien-être : L'atelier de Massage Sensitif. Un moment unique de ressourcement pour apprendre à lâcher prise et à se détendre tout en acquérant une technique de massage unique et adapté à tous.

Un samedi matin par mois de 9h à 12h

Renseignements : Sandrine Guignier 06 26 55 16 74



RECENSEMENT

de la population 2014



Cette année, le recensement se déroule dans votre commune ! **IL A LIEU DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2014.**
Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune.

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Des résultats du recensement de la population découlent la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : PAS BESOIN DE VOUS DÉPLACER

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident. Cette année, 412 communes ont la possibilité de se faire recenser en ligne. Lancé en 2012, ce programme d'expérimentation prévoit une généralisation à l'ensemble du territoire français en 2015.

- **Si vous résidez dans l'une de ces communes**, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « recensement en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent vous a remis lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

- **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous y aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

**POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE AGENT RECENSEUR,
À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR**



Saint Vincent est de retour !

Oyez, Villiatons ! Après deux années d'éclipse, la Saint Vincent revient ! Le patron des vigneron sera célébré les 17, 18 et 19 janvier 2014, histoire de verser un broc de convivialité sur les longues semaines de taille. Au sein du cru Morgon, une équipe prépare donc d'arrache-pied ce rendez-vous avec un credo : la tradition ayant toujours fait du bien au vin, pourquoi s'en priver !

Au programme et en premier acte : le concours, 25e du nom, récompensé par six trophées. Les prélèvements d'ensemble de cave se dérouleront le 14 janvier en fin de journée. Le dépôt des cuvées individuelles est prévu pour le 16 au matin. Le vendredi 17, les batteries de commissions de dégustation se mettront en ordre de marche... A vos papilles, et que les meilleurs gagnent !

Second acte, samedi 18 janvier: la soirée de la Saint Vincent* dans la grande salle du caveau. Un peu de rêve n'étant pas superflu par les temps qui courent, le cru Morgon propose à 20h une veillée-repas-spectacle « magique », grâce à l'intervention de deux artistes régionaux –Yves Rinaldi et Tristan Gels- qui font métier de conjuguer l'illusion et le comique. La confrérie du premier pressoir ouvrira les hostilités avec les intronisations (toute personne intéressée peut d'ores et déjà prendre contact avec le cru Morgon). Et en fin de repas, les danseurs pourront jouer les prolongations grâce à l'animation musicale. Le rendez-vous est ouvert à tous, viticulteurs ou pas, anciens ou nouveaux Villiatons, qu'on se le dise !

*Réservations à partir du 15 décembre, auprès de Fabienne Bulliat (04 74 69 15 92) et Laurence Guillet (04 74 69 15 73) . Carte à 35 euros.

Les trophées du concours

Les six trophées ponctuant le concours de la Saint Vincent ont tous une destination particulière.

Le trophée Jean Gaudet récompense la meilleure cuvée individuelle du millésime de l'année (2013)

Le trophée Thomas Bertrand est attribué au meilleur ensemble de cave (récolte 2013)

Le trophée Lucien Descaillot est décerné au meilleur vin de la récolte précédente (2012)

Le trophée Jean-Ernest Descombes récompense le meilleur des vins vieux (2011-2010-2009)

Le trophée Daniel Labruyère est attribué au premier jeune viticulteur de moins de 35 ans (récolte 2013)

Le trophée Noël Sornay couronne le combiné des quatre premières catégories.

Brève d'histoire

Mais au fait, qui était Saint Vincent, dit « Vincent de Saragosse » ? Un diacre espagnol, selon les textes anciens, assistant de l'évêque Valère au début du IVe siècle. En grande crise, l'Empire romain multipliait alors les persécutions antichrétiennes. Emprisonné et condamné à la torture en raison de sa foi, Vincent aurait subi les pires sévices sur une maie de pressoir, avant de mourir, un 22 janvier. Est-ce pour cela qu'il devint le patron des vigneron ? Le débat reste ouvert ! Mais depuis cette époque, les légendes ont fleuri. En Bourgogne, on dit que l'âne du diacre, broutant la vigne de ses longues dents, aurait tout simplement inventé la taille. Car l'année suivante, la vigne ainsi « piratée » fut féconde...

Dernier acte enfin, le dimanche 19 janvier : après la messe de la Saint Vincent célébrée dans l'église du village, les Villiatons sont attendus à la salle des fêtes pour la remise des prix du concours, suivie d'un vin d'honneur. Une excellente façon de fermer le ban, en méditant ce dicton de Louis Orizet :

« A la Saint Vincent, le vin monte au sarment, ou, s'il gèle, il en descend... »

Les Vignerons du Cru Morgon vous convient à la magie

Soirée de la Saint Vincent
Samedi 18 janvier 2014
à 20h

Ouverte à tous

Repas dansant et spectacle de magie par Magic Cabaret
Prix de la carte : 35 euros
Réservations au 04 74 69 15 73
ou 04 74 69 15 92

Union des commerçants

Depuis peu, l'union des commerçants et professionnels de VILLIÉ-MORGON est heureuse de proposer aux habitants du village et des alentours, une carte de fidélité multi-commerces.

Cette nouvelle carte est gratuite, elle permet de gagner des chèques cadeaux en cumulant des points dans les commerces de la commune (liste des participants disponible chez vos commerçants).

Son lancement a eu lieu le jeudi 21 novembre 2013, lors d'une animation conviviale sur la place du marché avec Beaujolais Nouveau et saucissons au gène. Vous pourrez également découvrir sur cette carte, le nouveau logo de l'association.

Nous sommes aussi heureux de voir s'installer de nouveaux commerces car il est important pour l'union des commerçants et professionnels de VILLIÉ-MORGON, de dynamiser et de fédérer les commerces et professionnels de la commune tout en remerciant la clientèle pour sa fidélité et sa confiance.

Vos commerçants et professionnels de VILLIÉ-MORGON vous souhaitent à tous de passer de bonnes fêtes de fin d'année !

LE BUREAU



Sophrologie

Nouvellement créée, l'association Alméane CorpsEsprit, vous fait découvrir la sophrologie.

Depuis septembre 2013, des cours collectifs de sophrologie sont dispensés à la Salle des Cèdres à Villié-Morgon, le jeudi soir par Agnès PAUTRAT, sophrologue certifiée de l'IPEES. Les participants apprennent à prendre conscience de leur corps pour mieux relâcher les tensions, à utiliser la respiration pour compléter la détente physique et mentale, à s'entraîner à la visualisation pour reprogrammer les pensées positivement, activer l'imagination, la créativité et l'intuition. Des séances individuelles sur rendez-vous sont également proposées.

En écho à cette découverte de soi, l'association est aussi désireuse de créer une dynamique de rencontre et de partage en ouvrant son espace à d'autres disciplines de mieux-être. Ouverture à tous, où chacun pourra expérimenter et s'exprimer en toute liberté de façon conviviale et sereine.

Le 30 novembre 2013, une journée découverte sur le thème intuition et nature a été organisée autour d'une randonnée pédestre, associant une séance de sophrologie et une interprétation des runes collectées puis dessinées par les participants, et chacun pourra repartir avec ses propres pierres.

Toutes personnes intéressées, intervenants et pratiquants sont les bienvenus.

Pour toute information sur ces activités, contactez Agnès PAUTRAT: 06 28 22 72 08

Runes :

Ces symboles, étroitement liés à la nature, sont parvenus jusqu'à nous, parce qu'ils renferment une sagesse ancestrale : ils sont à la fois le moyen de répondre à nos questions sur notre avenir immédiat, et une façon de nous reconnecter avec la nature, la nôtre et celle qui nous entoure.



Joris Burnichon, 14 ans, champion de natation à l'avenir prometteur....

Joris a pris sa première licence de natation à l'âge de 6 ans, au TRITON CLUB de BELLEVILLE, et depuis il enchaîne les longueurs de bassin. La natation, est un sport extrêmement difficile, qui demande énormément d'efforts, de sacrifices et une hygiène de vie irréprochable.



Mais pour notre jeune nageur de 14 ans, c'est devenu une passion. Il se fixe des objectifs et s'acharne à les atteindre les uns après les autres. Après avoir trusté les podiums et médailles lors de ses premières compétitions départementales et régionales, c'est aujourd'hui avec les plus grands nageurs français qu'il nage.

Joris s'entraîne en moyenne 18 heures par semaine : à 6 heures le matin, entre 12 et 14 heures, et le soir entre 18 et 20 heures. Des journées bien remplies où il avale les kilomètres tout en travaillant technique et vitesse. Mais ses efforts sont récompensés car cette saison, il est de niveau national, le plus haut en natation. Ceci lui permet de participer aux Championnats de France et côtoyer les Manaudou, Lacourt, Muffat et autres.... Notre jeune sportif ambitionne d'aller le plus haut



possible et espère enchaîner les performances. Ses copains ne comprennent pas toujours pourquoi il passe autant de temps dans les bassins entre entraînements et compétitions, mais Joris sait que pour parvenir à concrétiser ses rêves, il doit encore et toujours s'entraîner et nager.

Après Dijon le week-end dernier, ce sera Chartres en avril 2014. Des grandes compétitions l'attendent et notre jeune

champion fera tout pour grappiller des secondes et des centièmes aux chronomètres, pour espérer aller encore plus haut..
Vraiment un jeune sportif très méritant!!!

Pierre-Jérôme Beretti, 25 ans, navigateur autour du monde..

Pierre-Jérôme, villiaton et morgonnier, s'est lancé dans une aventure unique : le tour du monde à la voile avec deux de ses camarades d'école d'ingénieur.

Jeune ingénieur de production de 25 ans, avec un diplôme international franco-allemand, Pierre-Jérôme a fait ses années d'école maternelle, d'école primaire et de collège à Villié-Morgon.

Il a déjà à son actif différentes aventures, avec le Rugby - son équipe d'école d'ingénieur a été vice-championne de France universitaire, et avec le 4I Trophy, rallye de régularité de Paris à Marrakech en passant par l'Espagne, les montagnes de l'Atlas et le Sahara.

Le voyage qu'il entreprend a une toute autre dimension : avec un voilier de 11 mètres et de 30 ans, le DJERPI, il s'agit de faire, avec deux jeunes diplômés de la même formation, le tour du monde.



Après 6 mois, durant lesquels ils ont amélioré eux-mêmes leur bateau, ils sont d'abord partis du chantier naval de Martigues, pour traverser la Méditerranée, longer les côtes ibériques et affronter le golfe de Gascogne, en juillet-août. Le grand départ a eu lieu à Nantes, le 29 septembre, où tous leurs amis ont pu les accompagner avec émotion.

Le projet c'est de parcourir le globe terrestre, en passant par Madère et les Canaries, où ils étaient en octobre, le Cap Vert, les Antilles, Panama, les Galápagos, Tahiti, la Nouvelle Zélande, l'Indonésie, Ceylan, Madagascar, l'Afrique du sud puis le Brésil ou l'Afrique...

Pour pouvoir éviter les périodes de grosses tempêtes, rencontrer les gens et leurs civilisations, travailler pour gagner un peu d'argent, ce périple pourrait durer 3 ans, avant de revoir les collines du Beaujolais.

Leurs 2 sites Internet :

<http://djerpi.com/le-projet/>

<https://www.facebook.com/Djerpi>

Le projet, en trois mots: VOIR LE MONDE!

Le projet « DJERPI », c'est plusieurs projets réunis en un seul : Un projet humain : Partenariat avec des écoles pour partager le goût de l'aventure et de l'entrepreneuriat. Si possible, des missions humanitaires et des missions scientifiques sur la mer. Un projet sportif : Plus de 40 000 miles nautiques à parcourir (soit 70 000 km), avec son lot de tempêtes et de défis en tout genre à traverser.

Un projet jeune : 3 jeunes diplômés de la même formation d'ingénieur réunis pour un voyage unique.

Un projet « défi » : Un budget à rassembler, un voilier à préparer et des océans à traverser!



Théo Perek, 20 ans, batteur, multi instrumentiste, compositeur arrangeur, slameur, ...Bref, musicien !

La musique, Théo est tombé dedans quand il était petit, commençant par le violoncelle à 5 ans. A 12 ans il change de registre et s'initie à la batterie (avec Thierry Lamure) à l'école de musique de Villié-Morgon. Quelques profs plus tard, c'est aujourd'hui son instrument principal. Peu après il commence à s'intéresser à la composition, à l'arrangement, puis aux techniques d'enregistrement. Il se monte un home studio et expérimente ses premières compositions. Tout son budget y passe. Toutes ses vacances y passent aussi. L'été il multiplie les stages de musique : musiques actuelles et jazz.

En fin de seconde il prend sa décision : il fera une carrière musicale. Il intègre le Lycée Claude Bernard pour préparer un bac L Musique. Il commence à s'intéresser aux outils numériques de création musicale. Dès lors tout s'accélère. Amoureux des textes et de la musique, il commence à écrire et composer des slams et du spoken word. Il crée ainsi un univers très personnel sur bases d'instruments atypiques (guitaroncelle, flutes celtiques, udu, ocarina, bouzouki, parmi tant d'autres) et d'électronique. En fin de terminale, il remporte, sous le nom de scène They P, le tremplin lycéen du Festival des Nouvelles Voix de Villefranche. Vous pouvez écouter ses créations sur Soundcloud, <https://soundcloud.com/they-p> ou en cherchant

« They P. » sur facebook.



Cette même année débute un projet un peu fou : il décide de créer, avec deux copains rencontrés lors de ses stages de musique d'été, un groupe de rock progressif. Que l'un (le bassiste) soit Allemand et habite Berlin, et l'autre (le guitariste) habite Avignon n'est pas un obstacle : la création et la composition se feront par internet pendant l'année scolaire... les trois musiciens partagent ainsi textes, structures, riffs, arrangements, maquettes... et se retrouvent l'été suivant à Villié Morgon pour assembler le tout lors d'une semaine d'enregistrement qui donnera **Bridge Out**, le premier album, en anglais, de ce groupe qui s'est baptisé **Skyline LAB**.

Fiers de leur travail, mais aussi conscients de ses faiblesses, ils se remettent sérieusement au travail l'année suivante sur le même principe, avec un quatrième larron qui fera les voix. Ils viennent d'enregistrer l'été dernier leur deuxième opus tout en français, **Visages**. Actuellement en plein processus de mixage/mastering, il devrait être disponible à l'écoute en début d'année. Vous pouvez en découvrir un extrait live en vidéo, de même qu'écouter l'intégralité du premier album sur la page facebook du groupe (cherchez « skyline LAB » sur facebook ou directement dans google...).



Séance du 12 juin

Subventions

Monsieur DAUTUN informe le Conseil Municipal qu'il convient de verser une subvention au centre de loisirs « les p'tits sou liés » conformément à la délibération du 13 Février 2013 concernant l'accueil au centre de loisirs pour la période allant de janvier à avril 2013. Le montant est de 1 732€.

Cantine scolaire

Monsieur DAUTUN informe le Conseil Municipal qu'il convient de renouveler le contrat de RPC (Restaurant Pour Collectivités) pour la fourniture de repas au restaurant scolaire pour les élèves de la maternelle et du primaire, pour l'année scolaire 2013-2014, le prix unitaire reste inchangé soit 2.50 € HT. Monsieur DAUTUN propose au Conseil Municipal de ne pas augmenter le prix du repas à la cantine scolaire, soit le repas au prix de 3.25€.

Séance du 16 juillet

Fusion communautés de communes

Par arrêté du 29 avril n°2013-119-0007, M. le Préfet du Rhône a validé la création d'une nouvelle communauté de Communes, issue de la fusion de la Communauté de Communes de la Région de Beaujeu, de la Communauté de Communes Beaujolais Val de Saône et de l'intégration de la Commune de Cenves.

Les 29 communes sont invitées à délibérer sur les points suivants :

I) Composition du conseil, le C.G.C.T., en particulier l'article L 5211-6-1 offre deux possibilités :

- la représentation de droit commun (ce qui donne un total de 49 sièges)
- un accord amiable local, basé sur la population des communes (ce qui donne la possibilité d'avoir 56 sièges)

Cette décision porte sur deux périodes distinctes :

après les élections municipales de 2014

avant les élections, il y a deux cas de figure possibles :

soit les conseils communautaires existants fusionnent, le Président est celui de l'EPCI le plus important en taille de population et il ne peut recevoir de délégation du conseil,

soit la nouvelle composition est appliquée et il y a désignation des nouveaux conseillers communautaires et élection du Président et des Vice-Présidents.

La proposition du comité de pilotage, composé des 29 maires et de conseillers désignés, et suite à la décision des com-

munes de Belleville et de Saint Jean d'Ardières d'abandonner des délégués (respectivement : Belleville moins 3 délégués, St Jean d'Ardières : moins un délégué) en faveur de communes qui n'auraient eu qu'un seul délégué dans l'ordre du tableau, est la suivante ;

Nom de la Commune	Population	Délégués
Belleville	7 916	9
Saint-Jean-d'Ardières	3 347	4
Beaujeu	2 036	3
Villié-Morgon	1 926	3
Fleurie	1 244	2
Quincié-en-Beaujolais	1 199	2
Cercié	1 152	2
Charentay	1 128	2
Régnié-Durette	1 044	2
Dracé	962	2
Saint-Lager	930	2
Taponas	902	2
Juliéas	838	2
Odenas	825	2
Lantignié	811	2
Lancié	801	2
Corcelles-en-Beaujolais	796	1
Saint-Etienne-la-Varenne	693	1
Saint-Didier-sur-Beaujeu	646	1
Les Ardillats	574	1
Chénas	530	1
Marchampt	448	1
Jullié	415	1
Cenves	395	1
Chiroubles	378	1
Vauxrenard	321	1
Emeringes	218	1
Avenas	131	1
Vernay	111	1
Total	32 717	56

En application du tableau ci-dessus, fixant par commune le nombre de conseillers, la commune élit, dans les conditions prévues par le C.G.C.T., pour la représenter et faire partie du conseil communautaire :

- M. SAVOYE Pierre
- M. LAMURE Thierry
- M. BULLIAT Noël

Séance du 16 octobre

Subventions

Monsieur DAUTUN présente au Conseil Municipal le bilan financier présenté par le sou des écoles concernant l'accueil périscolaire du 1er semestre de l'année 2013 qui montre un déficit de 1 377.71€. Après délibération, le Conseil Municipal unanime, décide d'attribuer une subvention d'un montant de 1 377.71€.

Ecoles

Monsieur DAUTUN donne les résultats du MAPA pour le

choix des différents bureaux de contrôles pour l'école maternelle au Conseil Municipal qui sont les suivants :

Mission de contrôle : QUALICONSULT pour un montant de 3 800 € HT

CSPS : QUALICONSULT pour un montant de 2 280 € HT

étude géotechnique : GINGER pour un montant de 1 805 € HT

Madame CHAVY présente au Conseil Municipal un avant-projet des plans de la future école maternelle. Madame CHAVY précise au Conseil Municipal que les travaux devraient débuter en Mars 2014.

Monsieur COHEN présente au Conseil Municipal une convention tripartite à intervenir entre la Commune, la Région et la MFR de Villié-Morgon concernant l'utilisation des installations sportives par la MFR. Le Conseil Municipal unanime, approuve ladite convention et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Fusion de Communautés de Communes

Par arrêté du 29 avril 2013-119-0007, Monsieur le Préfet du Rhône a validé la création d'une nouvelle Communauté de Communes, issue de la fusion de la Communauté de Communes de la Région de Beaujeu, de la Communauté de Communes Beaujolais – Val de Saône et de l'intégration de la commune de Cenves. La détermination du nom de l'EPCI issu de cette fusion permettra l'accomplissement de formalités administratives nécessaires. Il est proposé aux communes le choix du nom suivant : Communauté de Communes Saône-Beaujolais. Après délibération, le Conseil Municipal unanime émet un avis favorable.

Caserne des pompiers

Monsieur BULLIAT informe le Conseil Municipal que les courriers adressés au SDIS concernant la mise à disposition d'un terrain communal pour la construction d'une nouvelle caserne de pompiers sont restés à ce jour sans réponse. Il propose que Monsieur le Maire de Villié-Morgon et Madame le Maire de Chiroubles rencontrent Mr MERCIER afin de connaître les réelles intentions du SDIS.

Séance du 13 novembre

Travaux divers

Monsieur DAUTUN fait part au Conseil Municipal d'une demande de l'association « Club du Temps Libre » pour l'installation d'une borne wifi à la salle des fêtes. Le Conseil approuve cette idée d'installer un réseau wifi qui serait utile pour les élections, les réunions... Une demande de devis est en cours.

Communauté de Communes Saône-Beaujolais

Monsieur SAVOYE expose au Conseil Municipal que la compétence Gendarmerie est prévue pour la future CCSB et est

déjà exercée par la CCBVS. Afin d'éviter une phase de gestion intermédiaire de projet de construction, avec des changements d'interlocuteur pour le ministère, il convient de délibérer sur le transfert d'une nouvelle compétence à la CCRB : construction, aménagement, entretien et gestion des gendarmeries. Après délibération, le Conseil Municipal unanime accepte le transfert d'une nouvelle compétence à la CCRB : construction, aménagement, entretien et gestion des gendarmeries.

Recensement de la population

Monsieur DAUTUN informe le Conseil Municipal qu'il convient de créer des emplois d'agents recenseurs afin de réaliser les opérations de recensement 2014, qui se déroulera du 16/01/14 au 15/02/14.

Numérotation des habitations

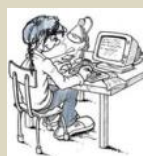
Monsieur SAVOYE informe le Conseil Municipal que suite à un rendez-vous avec un représentant de la Poste, la Commune devra procéder à la numérotation de toutes les habitations dans les hameaux de la Commune avant fin 2015.

Caserne des pompiers

Monsieur SAVOYE donne un compte rendu au Conseil Municipal de son entretien avec Monsieur MERCIER et les autres Maires de la Communauté de Communes de Beaujeu. Monsieur MERCIER autorise Monsieur le Maire à construire une caserne de Pompiers. Monsieur SAVOYE précise qu'une confirmation écrite doit être reçue dans les prochains jours.

Brigades vertes

Monsieur DAUTUN donne lecture de la proposition de contrat d'offre de services du dispositif brigades vertes pour l'année 2014. Après délibération, le Conseil Municipal unanime, accepte le contrat d'offre de services du dispositif brigades vertes pour l'année 2014. et fixe le prix de 40€ par jour d'intervention et par équipe.



Villié-Morgon cherche un correspondant (e) pour retrouver sa commune dans « LE PROGRES » journal régional qui tient une place importante dans la vie du village.

Si vous êtes retraité, étudiant, salarié ou sans emploi, vous avez le goût de l'écriture, vous êtes disponible et curieux, ce « job » est fait pour vous.

Vous devez disposer d'un ordinateur pour transmettre vos articles ainsi que d'un appareil photo numérique. Votre rémunération s'effectuera sous forme d'honoraires.

Envoyer lettre de candidature et CV à lpvillefranche@leprogres.fr

Agenda**Décembre**

Vendredi 27 Don du sang
Salle des fêtes

Janvier

Samedi 4 Passage du Flambeau
Salle des fêtes

Vendredi 10 Vœux du Maire
Salle des fêtes

Samedi 18 Saint-Vincent
Caveau

Samedi 25 Soirée des classes en 4
Salle des fêtes

Février

Samedi 1er Théâtre - Comité de Jumelage
Salle des fêtes

Dimanche 9 Zumba
Salle des fêtes

Dimanche 23 Loto - Maison Familiale
Salle des fêtes

Jedi 27 Concours de belote - CATM
Salle des fêtes

Mars

Samedi 1er & Fête des conscrits, classes en 4
Dimanche 2 Salle des fêtes et Caveau

Dimanche 16 Marche de l'Espoir
Salle des fêtes

Samedi 22 Concours de boules - But d'honneur
Boulodrome

Dimanche 23 Elections municipales (1er tour)
Salle des fêtes

Vendredi 28 Loto - Sou des Ecoles
Salle des fêtes

Dimanche 30 Elections municipales (2ème tour)
Salle des fêtes

Avril

Samedi 5 & Rallye vieilles voitures

Dimanche 6 Salle des fêtes

Dimanche 13 Chasse aux œufs - Sou des Ecoles
Salle des fêtes

Vendredi 18 Marche inter-club
Salle des fêtes

Samedi 19 Concours de boules
Coupe Descaillot - Boulodrome

Etat Civil**Naissances**

14 avril 2013	Noémie TREFFORT
07 mai 2013	Ethan Roland BONNEFOY
14 mai 2013	Fantine GAUTHIER
19 juin 2013	Jules COÛT
21 juin 2013	Dylan Hassan FERREIRA
21 juin 2013	Louis Jean Georges RAVIER
27 juin 2013	Ruben Hugo MARCELINO DOS SANTOS
19 juillet 2013	Ninon et Simon RINGUET
23 juillet 2013	Lylou Alaina MONNET
23 août 2013	Liam MOTTA
05 septembre 2013	Sohan HABRACHE BOREAS
06 septembre 2013	Méline et Noélie TOMATIS
09 septembre 2013	Flavian LEBRUMENT
15 septembre 2013	Manon Pascale Monique BUIS
7 octobre 2013	Océane VAGINAY
21 octobre 2013	Charline BISSON
23 octobre 2013	Sofia BALTAZAR-ROLO
27 octobre 2013	Rosie Vera WITCHELL
22 novembre 2013	Lyam Marius Robert Louis-Emile LABLANQUI
26 novembre 2013	Maïwenn Fernande Henriette VINCENT
01 décembre 2013	Antonio-Nathanaël MELO

Mariages

Lucie Carole Angélique VARIN &
Christophe Hildevert Paul DUMONCHEL
Le 4 mai 2013

Gaelle Maud GINHOUX & Jefferson VILLE
Le 4 mai 2013

Catherine Marie France DOISNE &
Fabrice Sébastien Christian NICOLAS
Le 20 juillet 2013

Julie Shamalee MORIN & Arnaud Chevalier VIGOUROUX
Le 24 août 2013

Astrid Jeanne BONHOMME & Médéric François BITOUZE
Le 5 octobre 2013

Aurélien BERGE & Rafael DE CARVALHO BORBA CAMPOS
Le 12 octobre 2013

Aurélien CHAVY & Olivier GUIGNET
Le 7 décembre 2013

Décès

09 avril 2013	Jean-Claude Pierre VANDREPOTE
21 mai 2013	Jeannine Francine Pauline HYVERNAT veuve BONIN
28 mai 2013	Maurice KAISER
29 juin 2013	Georges LARDET
13 août 2013	Raffaele RUGGIERO
10 septembre 2013	René Claude GRANGER
12 septembre 2013	Sébastien GIMARET
05 octobre 2013	Ginette Odette BADEL veuve CHAREYRON
30 octobre 2013	Frédérique GRANGER épouse MAURICE
28 novembre 2013	Guy François Joseph BERTHOUD